




FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT



Pour faire une demande de logement social, il vous suffit de remplir un seul et unique formulaire sur internet transmis automatiquement à tous les bailleurs sociaux du département.

 **Pratique** : votre dossier est consultable et modifiable à tout moment.

 **Rapide** : une seule demande, à renouveler chaque année.

 **connectez-vous** : auvergne-habitat.dlauvergne.fr

POUR BÉNÉFICIER D'UN LOGEMENT SOCIAL, VOUS DEVEZ :

- ▶ Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité.
- ▶ Occuper le logement en tant que résidence principale.
- ▶ Ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale.

LES ÉTAPES À SUIVRE

1 J'enregistre ma demande

en me connectant sur le site internet de l'un des bailleurs sociaux du département.

2 Ma demande est automatiquement diffusée

Mon dossier est consultable par tous les bailleurs du département dès l'enregistrement en ligne.

3 Je reçois mon attestation

Elle comporte mon numéro d'enregistrement, mon identifiant et mon code personnel pour accéder à mon dossier.

4 Je peux modifier ma demande à tout moment

sur Internet avec mon identifiant et mon code personnel.

5 Je complète mon dossier

Lorsqu'un bailleur dispose d'un logement correspondant à mes attentes, il me contacte pour compléter mon dossier avec les pièces justificatives obligatoires.

6 Mon dossier est examiné par la commission d'attribution d'un bailleur social

Quand la Commission d'Attribution des Logements, (CAL) me propose un logement :

- j'accepte et je deviens locataire, mon dossier est clos
- je refuse, ma demande est toujours valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux du département, jusqu'à sa date de renouvellement.

7 Je renouvelle ma demande tous les ans

Un an après son dépôt, je reçois un courrier m'invitant à la renouveler. Dans le cas contraire, ma demande est annulée. La démarche pour la renouveler est la même que pour la modifier.

L'enregistrement
d'une demande
ne vaut pas
attribution
d'un logement.

